



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2020

DCM20201218/036

Participation financière au budget 2020 du G.I.P. Pole Portuaire
Industriel Energétique de Bois-Rouge (P.P.I.E.B.R.)

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 22 décembre 2020.

Que la convocation a été faite le 11 décembre 2020.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	36
Représentés :	4
Absents :	5
Total des votes :	40



L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, DIJOUX Sabrina, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, GRONDIN Jimmy, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, SABABADY Marie Josette, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. RAMIN Jean Yannick, VIRAPOULLE Jean-Paul, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, TIPAKA Nadia

ETAIENT ABSENTS :

MM. PAYET Catherine Anne, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, BENOIT Sabrina, SAID Moussa

Le Maire

Joé BEDIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER
DCM20201218/036 - Participation financière au budget 2020 du G.I.P. Pole Portuaire
Industriel Energétique de Bois-Rouge (P.P.I.E.B.R.).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2016 – 913/SG/DRCTCV en date du 23 mai 2016 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé Pôle Portuaire Industriel Energétique de Bois-Rouge (PPIEBR) ;
- Vu l'avenant n°1 a la convention constitutive du groupement d'intérêt public Pole Portuaire Industriel Energétique De Bois-Rouge (PPIEBR) ;
- Vu le budget primitif 2020 ainsi que la décision modificative n° 1/2020 du Groupement d'intérêt public du Pole Portuaire Industriel Energétique De Bois-Rouge (PPIEBR) ;
- Vu le budget primitif 2020 de la commune de Saint-André ;
- Vu le budget primitif de la Ville pour 2020.

Dans le cadre de sa participation dans le Groupement d'intérêt public (G.I.P.) du Pole Portuaire Industriel Energétique de Bois-Rouge (P.P.I.E.B.R.), la Ville de Saint-André contribue au financement des opérations d'investissement en 2020 pour un montant de 59 073,14 €.

Les versements à effectuer par la commune sont basés sur les prévisions du budget primitif 2020 et de la décision modificative n°1/2020 votées par le Conseil d'administration du G.I.P. et correspondent aux opérations entièrement réalisées ou en cours de réalisation.

Le tableau ci-après récapitule l'intégralité des actions depuis la création du groupement ainsi que les ajustements de crédits nécessaires sur les études en cours.

Opérations	Montant	Participation Ville de St André	Versements 2017/2019	Budget 2020
Etude stratégique	387 637,95	27 618,41	27 618,41	Soldé
Mesures compensatoires hydrauliques	390 464,38	130 154,79	97 369,71	32 785,08
Etude ETM	236 014,63	55 671,54	55 671,54	Soldé
Etude faisabilité d'un data center	84 738,50	28 246,17	33 333,33	5 087,16
Participation capital SPL	5 000,00	1 666,67	1 666,67	Soldé
Etude Plate-forme logistique	108 500,00	36 166,67	36 166,67	Soldé
Etude de faisabilité financière du terminal GNL	16 298,90	5 432,97	5 425,00	7,97
Etude GNL (reportée)	-	-	13 133,64	13 133,64
Diagnostic du pont de Bois Rouge	4 340,00	1 446,67	10 000,00	8 553,33
Réfection du Pont de Bois-Rouge	318 325,32	53 054,22	-	53 054,22
Acquisition du logiciel gestion financière	14 457,63	4 819,21	4 819,21	Soldé
TOTAL	1 565 777,31	344 277,32	285 204,18	59 073,14

La participation de la commune sera imputée au chapitre 20 - compte 204 - article 204182 du budget 2020 de la commune de Saint-André et versée dès réception de l'appel de fonds du GIP. Une régularisation interviendra éventuellement en fonction des montants effectifs des dépenses lorsque les opérations seront achevées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Article 1 :

D'autoriser le Maire ou son représentant à mandater la subvention d'investissement de la Ville au profit du groupement d'intérêt public Pole Portuaire Industriel Energétique De Bois-Rouge (PPIEBR) pour un montant de 59 073,14 € imputée au à l'article 204182 du chapitre 20 du budget 2020 de la Ville.

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme
Fait à Saint-André le

23 DEC. 2020

Le Maire



[Signature]
Joé BEDIER